Le point sur les services écosystémiques de l'agriculture et de la forêt françaises

10 mai 2019

Pilotée par le ministère de la Transition Écologique et Solidaire, la plate-forme EFESE (Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques) regroupe des travaux d'évaluation approfondis sur différents types d'écosystèmes français et leurs services. Elle a publié en avril les messages clés issus de la première phase de son programme (2012-2018), portant sur les milieux agricoles, forestiers, urbains, montagneux, aquatiques et marins.

Pour ce qui est des écosystèmes agricoles, qui couvrent 54 % du territoire métropolitain (surface agricole utilisée), l'évaluation montre qu'ils sont porteurs d'une biodiversité riche. Son amplitude et son abondance diminuent toutefois du fait des pratiques agricoles (dont l'usage des produits phytosanitaires), de la simplification des structures paysagères et notamment des réductions des prairies (semi-)permanentes, de la végétation ligneuse et des zones humides. Ces dernières entraînent de façon synergique et avérée la disparition de populations d'oiseaux, de chauves-souris, d'insectes et de la faune des sols, en particulier en grandes cultures. De plus, la teneur moyenne en carbone organique des sols de ces milieux et leur activité biologique ont diminué dans plusieurs régions.

La forêt française couvre, quant à elle, le tiers du territoire métropolitain, avec des tendances plus positives, tant du point de vue de la richesse locale en espèces d'arbres que de diverses caractéristiques reconnues comme importantes pour la biodiversité. Après une phase d'érosion, à la fin des années 1980, l'abondance des oiseaux communs forestiers s'est ainsi stabilisée. Toutefois, de nombreuses espèces de plantes, d'oiseaux et de mammifères de milieux forestiers sont toujours considérées comme menacées. De plus, les forêts métropolitaines ont été fragilisées par les tempêtes et sécheresses des deux dernières décennies, dans un contexte d'augmentation des risques liés, entre autres, au changement climatique.

EFESE fait aussi le compte des services, marchands ou non (largement majoritaires), rendus par ces différents écosystèmes aux agriculteurs et à la société française. À titre d'exemple, les exploitants bénéficient des services de régulation des ravageurs, des maladies et des adventices, de la structuration du sol et de la pollinisation fournis par les écosystèmes agricoles.

Vanina Forget, Centre d'études et de prospective

Source : ministère de la Transition Écologique et Solidaire